

# *Lapeyrouse*



*informations  
municipales*

## **LAPEYROUSE TRAVAILLE**

**Rénovation  
intérieur  
de l'église**

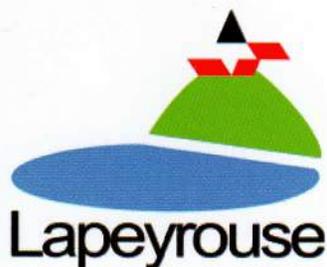


**Extension de la salle des fêtes  
avec une grande baie vitrée**



**Ecusson républicain  
sur le bâtiment de l'école  
« LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE »**





2013

Population : 582 hab.

Canton MONTAIGUT  
Arrondissement RIOM  
Département PUY DE DÔME

## REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Rédaction – Documentation  
Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE  
Téléphone 04-73-52-00-79  
Télécopie 04-73-52-03-89

Courrier électronique

[MAIRIE-LAPEYROUSE63@wanadoo.fr](mailto:MAIRIE-LAPEYROUSE63@wanadoo.fr)

Site Internet :

<http://63lapeyrouse.free.fr>

### Jours d'ouverture

|          |                                   |
|----------|-----------------------------------|
| LUNDI    | ] 14 h à 17 h                     |
| MARDI    |                                   |
| JEUDI    |                                   |
| VENDREDI |                                   |
| SAMEDI   | ] 8 h 30 à 12 h<br>14 h à 16 h 30 |

# MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Comme chaque année, le bulletin municipal est terminé, mais il me reste à écrire le mot du maire.

Alors, plutôt que de faire le bilan des six années écoulées, je vais vous faire part d'un mot d'humeur, vous dire que l'on ne peut accepter l'inacceptable et remettre en cause du jour au lendemain les fondements même de la République et ce qui nous permet de vivre ensemble ; heureusement, d'autres exemples sont à suivre et nous donnent de quoi espérer.

Il est un temps où la République avait pour ambition légitime d'intégrer, même plus, d'assimiler tout étranger qui désirait rester au pays et donc devenir français. Ce dernier avait pour souci de devenir plus français que les Français, il en était fier.

Aujourd'hui nous donnons le sentiment de ne plus aimer notre pays, nos valeurs républicaines, presque d'avoir honte de notre histoire. On laisse sans rien dire s'insinuer des relents de communautarisme ; on vient de publier sur le site du Premier Ministre des rapports iconoclastes qui proposent de remettre en cause « les disparités légales et réglementaires scolaires » appelées pour les auteurs « discriminatoires scolaires », concernant notamment le voile à l'école et les signes religieux. Même si ce n'est pas la position du gouvernement, celui-ci ne peut laisser dire et laisser faire. La réaction aurait dû être immédiate et sans ambiguïté.

Hélas, il semble bien que pour une partie de nos élites, la gangrène ait déjà fait son œuvre, on peut se référer à certaines décisions de justice (crèche Baby Loup, repas Hallal dans les cantines et les prisons...) pour se rendre compte que le mal est fait. "Il n'est pas de petites blessures pour la liberté, toutes sont mortelles".

Un sursaut urgent s'impose.

Comment rester sans réagir lorsque ce matin on apprend que le Premier Ministre relance le processus de ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Une de mes premières interventions au Groupe Socialiste de l'Assemblée Nationale avait été de dire les raisons pour lesquelles on ne pouvait souscrire à cette ratification, abandonnée depuis la décision du Conseil Constitutionnel.

Comment, d'un trait de plume, mettre à bas l'ordonnance de VILLERS COTTERET de 1539 qui institue le Français « langue unique du royaume », la langue étant l'un des éléments majeurs de l'identité nationale et du vivre ensemble.

Va-t-on bientôt voir les actes notariés libellés en breton, basque, alsacien, patois local... Qui traduira ?

Va-t-on voir les assemblées locales et régionales, comme cela est envisagé, s'exprimer en dialectes locaux ? Qui comprendra ? On voudrait mettre à mal la République et la nation, celle de 1793, on ne ferait pas mieux. Trop c'est trop.

Alors, ne faut-il pas chercher l'espérance dans l'image laissée par ce grand homme qui vient de nous quitter, Nelson Mandela ?

Le poing et l'amour : le poing de la révolte, de la justice recherchée, du combat contre le racisme, contre l'apartheid. Plus grand encore et plus difficile l'amour, l'amour de l'autre, le pardon sans oubli pour les souffrances subies. La constitution d'une nation regroupée autour de cette démocratie naissante. Quelle force, quel courage ne faut-il pas avoir après 27 ans passés en prison, pour tendre la main à ses geôliers et leur proposer de vivre ensemble le long et difficile chemin de la démocratie portée sur les fonts baptismaux.

L'homme a toujours en lui ce besoin et ce don d'amour. Que celui-ci puisse éclairer nos fêtes de fin d'année et l'an nouveau.

Votre maire vous souhaite une bonne et heureuse année.

Jean MICHEL  
Maire

Membre honoraire de l'Assemblée Nationale



# SOMMAIRE

---

## **MOT DU MAIRE**

**BUDGET**

**RÉALISATIONS**

**PROJETS**

**ACTUALITÉS 2013**

**L'ÉCOLE PUBLIQUE**

**FOYER LAÏC**

**CLUB DES JEUNES**

**ASSOCIATION DES PARENTS**

**D'ÉLÈVES**

**LA CLÉ DES CHAMPS**

**LAPEYROUSE ANIMATION**

**COMITÉ DES FÊTES**

**UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE**

**SOCIÉTÉ DE CHASSE**

**LA LAPEYROUSIENNE**

**AMICALE DES ANCIENS DE**

**LAPEYROUSE-BUXIÈRES**

**CATM-PG**

**ADRA 63**

**NOUVEAUX ARRIVANTS**

**ÉTAT CIVIL**



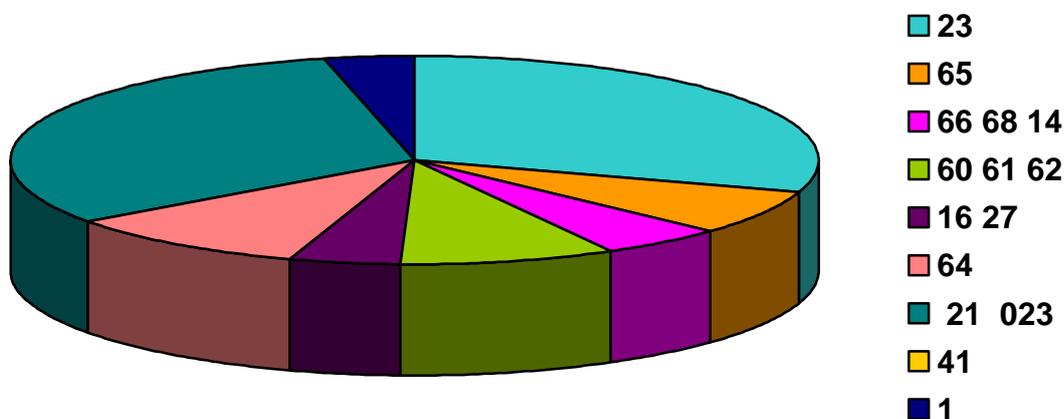
## Dépenses

### FONCTIONNEMENT

| N°Compte | DÉPENSES   | MONTANT   | RÉPARTITION |
|----------|--|-----------|-------------|
| 60       | FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau, électricité, combustibles, carburants, petit matériel, fournitures de voirie, poissons...) | 81 475 €  | 10,53 %     |
| 61       | SERVICES EXTERIEURS (location hangar, cuve gaz, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances...)                              | 51 122 €  | 6,61 %      |
| 62       | AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publications, transports scolaires, timbres, téléphone, impôts...)      | 39 970 €  | 5,16 %      |
| 64       | FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, intervenants, contrats avenir ...) charges sociales  | 193 662 € | 25,03 %     |
| 65       | AUTRES CHARGES (indemnités élus, incendie, SIV Menat, SIEG, SMADC, EPF-Smaf, Mission Locale, télé assistance, subventions...)      | 135 845 € | 17,56 %     |
| 66-68-14 | CHARGES FINANCIERES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES   | 96 715 €  | 12,50 %     |
| 023      | VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT  | 175 000 € | 22,61 %     |

### INVESTISSEMENT

| N°Compte | DÉPENSES                                       | MONTANT     | RÉPARTITION |
|----------|--|-------------|-------------|
| 001      | Résultat reporté                               | 129 514 €   | 9,20 %      |
| 21       | Immobilisations corporelles (jeux, armoire...) | 50 083 €    | 3,56 %      |
| 23       | Travaux église, salle des fêtes, tours         | 1 069 628 € | 76,01 %     |
| 16       | Remboursement emprunts                         | 147 920 €   | 10,51 %     |
| 27       | Remboursement EPF-Smaf                         | 8 300 €     | 0,59 %      |
| 041      | Opérations patrimoniales                       | 1 800 €     | 0,13 %      |



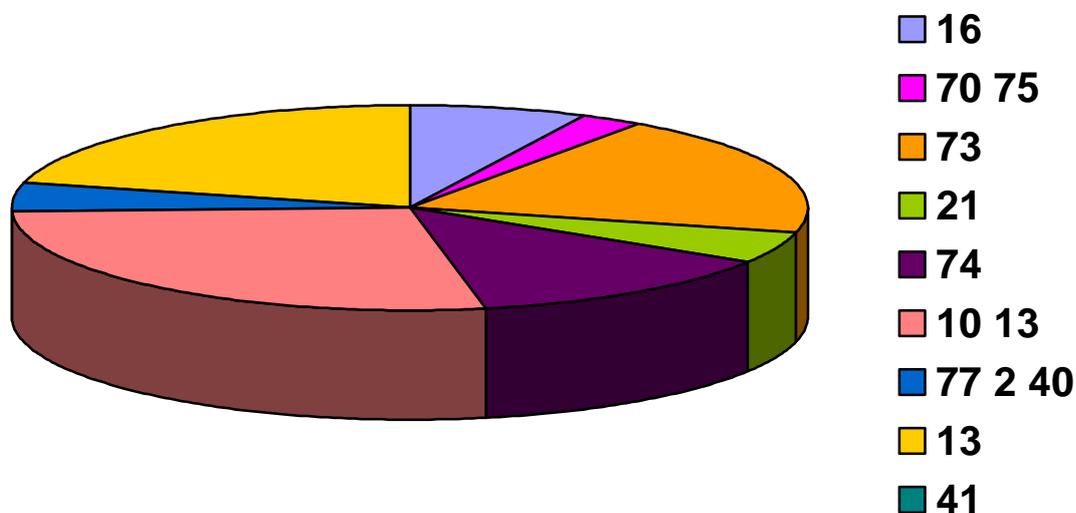
## Recettes

### FONCTIONNEMENT

| N°Compte | RECETTES  | MONTANT   | RÉPARTITION |
|----------|---|-----------|-------------|
| 70       | PRODUITS DIVERS (concessions cimetièrè, photocopies, pêche, tennis, bois, redevance occupation domaine public, SIAEP) | 22 900 €  | 2,96 %      |
| 73       | IMPOTS ET TAXES (contributions directes, taxe additionnelle aux droits de mutation...)                                | 368 972 € | 47,68 %     |
| 74       | DOTATIONS - SUBVENTIONS   | 252 423 e | 32,62 %     |
| 75       | AUTRES PRODUITS (bar-buvette, camping, locations appartements, ordures ménagères....)                                 | 25 000 €  | 3,23 %      |
| 77       | PRODUITS EXCEPTIONNELS  |           |             |
| 002      | EXCEDENT REPORTE  | 81 994 €  | 10,60 %     |
| 013      | Remboursement sur rémunérations   | 22 500 €  | 2,91 %      |

### INVESTISSEMENT

| N°Compte | RECETTES                                       | MONTANT   | RÉPARTITION |
|----------|--|-----------|-------------|
| 10       | DOTATIONS – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES | 225 682 € | 16,04 %     |
| 13       | SUBVENTIONS                                    | 745 261 € | 52,95 %     |
| 16       | EMPRUNTS                                       | 255 000 € | 18,12 %     |
| 001      | EXCEDENT REPORTE                               |           |             |
| 021      | VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT                | 175 000 € | 12,44 %     |
| 040      | OPERATIONS D'ORDRE                             | 4 502 €   | 0,32 %      |
| 041      | OPERATIONS PATRIMONIALES                       | 1 800 €   | 0,13 %      |



## RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2013

### SUBVENTION DE L'ETAT

|  |          |
|--|----------|
| Salle des fêtes 1 <sup>ère</sup> tranche | 75 000 € |
| Salle des fêtes 2 <sup>ème</sup> tranche | 75 000 € |
| Réfection bâtiments + mobilier           | 45 000 € |

### D.E.T.R

|  |           |
|--|-----------|
| Salle des fêtes 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> tranche | 209 000 € |
|--|-----------|

### SUBVENTION DU DEPARTEMENT

|                         |           |
|-------------------------|-----------|
| Salle des fêtes FIC     | 88 000 €  |
| Bâtiments exceptionnels | 109 570 € |

## RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 2013

|   |          |
|---|----------|
| Association des Parents d'élèves        | 15 000 € |
| Coopérative Scolaire + jouets           | 2 500 €  |
| Union Sportive                          | 2 000 €  |
| Fanfare de Montaigut                    | 470 €    |
| Comité des Fêtes                        | 800 €    |
| Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières | 400 €    |
| Foyer Culturel Laïc                     | 500 €    |
| Lapeyrouse-Animation                    | 280 €    |
| La Clé des Champs (C.A.F.)              | 27 700 € |
| La Clé des Champs animation             | 2 000 €  |
| FNDI                                    | 200 €    |
| Lutte contre le Cancer                  | 150 €    |
| Société de Chasse                       | 140 €    |
| CATM-PG                                 | 250 €    |
| Œuvre des Pupilles                      | 150 €    |
| Jeunes Footballeurs                     | 500 €    |

## IMPOTS

| NATURE DES TAXES               | MONTANT TOTAL  | COMMUNE        | SYNDICAT      | COMMUNAUTE DE COMMUNES | DEPARTEMENT   | REGION        | TAXE SPECIALE EQUIPEMENT | TAXES ANNEXES |
|--------------------------------|----------------|----------------|---------------|------------------------|---------------|---------------|--------------------------|---------------|
| TAXE HABITATION                | 96 352         | 95 858         |               |                        |               |               | 494                      |               |
| TAXE FONCIERE PROP. BATIES     | 188 307        | 103 101        |               |                        | 84 629        |               | 577                      |               |
| TAXE ORDURES MENAGERES         | 66 144         |                | 66 144        |                        |               |               |                          |               |
| TAXE FONCIERE PROP. N B        | 132 822        | 96 907         |               |                        |               |               | 21                       | 35 894        |
| TAXE ADDITIONNELLE FONCIER N B | 1 350          |                |               | 1 350                  |               |               |                          |               |
| CFE                            | 17 126         |                |               | 15 183                 |               |               | 384                      | 1 559         |
| IFER                           | 16 802         |                |               | 3 384                  | 2 346         | 11 072        |                          |               |
| CVAE                           | 22 507         |                |               | 5 963                  | 10 918        | 5 626         |                          |               |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>541 410</b> | <b>295 866</b> | <b>66 144</b> | <b>25 880</b>          | <b>97 893</b> | <b>16 698</b> | <b>1 476</b>             | <b>37 453</b> |

Pour la première fois, vous voyez apparaître sur le compte rendu des impôts locaux une ligne spécifique concernant la communauté de communes du pays de Saint-Eloy. En effet, comme il est indiqué ci-après, la communauté de communes a enfin vu le jour sur le canton de Montaigut à l'exception de la commune de Virlet qui, depuis plusieurs années –de guerre lasse- était partie rejoindre la commune de Marcillat.

Une partie des recettes précédemment encaissées par la commune est donc encaissée par la communauté de communes.

Les sommes perçues au niveau communal ont donc diminué passant de 314 743 € en 2012 à 295 866 € en 2013 soit -5.99 %.

On peut constater, alors qu'il n'y a pas eu de changement des taux d'imposition votés par le conseil municipal, une légère hausse des sommes perçues au titre de la taxe d'habitation (+1,06 %), de même pour les taxes foncières sur les propriétés bâties (+2,42 %), ainsi que pour les propriétés non bâties (+1,52 %), cela résulte de la revalorisation des bases décidée au niveau national.

La redevance pour les ordures ménagères s'élève à 66 144 € alors qu'elle était de 64 042 € en 2012, soit une progression de 3,28 %.

La part départementale se situe à 97 893 € au lieu de 94 374 € en 2012, soit une hausse de 3,73 %. Celle de la Région passe de 15 592 € en 2012 à 16 698 € en 2013, soit une augmentation de 7,09 %.

Il convient de remarquer, pour la première fois, une légère baisse du prélèvement opéré par la Chambre d'Agriculture, 36 051 € en 2012 et 35 894 € en 2013, soit -0,44 %.

## EGLISE suite et fin

L'année 2013 a vu se terminer les travaux de réfection de l'église commencés en 2009.

Il s'agissait de la réalisation de la dernière tranche de travaux qui avait fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres en 2011 pour un montant de 129 007.01 € TTC, c'est l'entreprise GENESTE qui était titulaire du marché.

Cette tranche concernait les travaux à l'intérieur de l'édifice, mise à nu des pierres par enlèvement des joints et des crépis existants, exécution de la voûte en bois, nettoyage des pierres de taille apparentes, des piliers, alimentation électrique, finition des crépis et remplacement des dalles détériorées et le remplacement de la partie cimentée du sol de l'église.

Ces travaux se sont terminés au mois de juin à la satisfaction semble-t-il générale.

De nombreuses réunions de chantier ont encore eu lieu de la fin d'année 2012 au mois de juin.

Vous trouverez ci-dessous le détail des différentes tranches de travaux, leur coût et les subventions obtenues :

Pour la 1<sup>ère</sup> tranche (Entreprise GENESTE) : ravalements extérieurs (dépose de pierres, fourniture de pierres, taille et pose, piochement d'anciens enduits, enduit au mortier de chaux, rejointoiement sur pierre de taille pour 193 055.33 € HT + honoraires de l'architecte 21 125.37 € HT

Pour la 2<sup>ème</sup> tranche (entreprise NAILLER) : piochement d'enduits de surface murale et voûtes, dégarnissage des joints, nettoyage et maçonnerie, enduit en chaux pour

104 237.34 € HT + honoraires 11 758.51 € HT

Pour la tranche 2 bis (entreprise NAILLER) : dépose de l'ancienne couverture et charpente, dépose de la voûte centrale en brique et de la voûte en plâtre sur lattes, charpente bois lamellé collé pour 111 261.13 € HT

Maçonnerie (entreprise PERRIN-COLAS) pour 5 800.00 € HT

Couverture (entreprise SUCHET) pour 57 852.34 € HT + honoraires de l'architecte 5 073.40 € HT

Pour la 3<sup>ème</sup> tranche (entreprise GENESTE) ravalement surfaces voutées, démolition du sol, dégarnissage des joints du dallage, fourniture de dallage et travaux d'électricité (sous-traitant entreprise DUMONT), pour un montant total de 104 267.31 € HT + honoraires 9 279.79 € HT.

Soit un total de travaux de 623 710.52 € HT.

| TRAVAUX                      | MONTANT      | SUBVENTIONS                                 |
|------------------------------|--------------|---|
| 1 <sup>ère</sup> tranche     | 214 180.70 € | ETAT<br>96 658 €<br>DEPARTEMENT<br>47 215 € |
| 2 <sup>ème</sup> tranche     | 115 995,85 € | ETAT<br>95 167 €<br>DEPARTEMENT<br>55 184 € |
| 2 <sup>ème</sup> tranche bis | 179 986,87 € | ETAT<br>25 000 €<br>DEPARTEMENT<br>49 843 € |
| 3 <sup>ème</sup> tranche     | 113 547,10 € | ETAT<br>40 000 €<br>DEPARTEMENT<br>32 360 € |
| TOTAL                        | 623 710.52 € | 441 627 €                                   |

Il s'est agi pour notre commune d'un très gros chantier qui a mobilisé les élus, les services techniques et administratifs pendant plusieurs années. Que de démarches effectuées, que de batailles menées pour obtenir les subventions qui se sont, en définitive, élevées à 441 000 €, soit 71 % du coût de l'investissement.

Il est certain que les travaux ainsi effectués le sont pour des dizaines voire des centaines d'années. Il s'agit, il est vrai, d'un des seuls monuments historiques de notre commune, construit il y a mille ans, qui a subi les outrages du temps, les aléas de la vie (incendie) et qui a, à chaque fois été reconstruit parfois à l'économie.

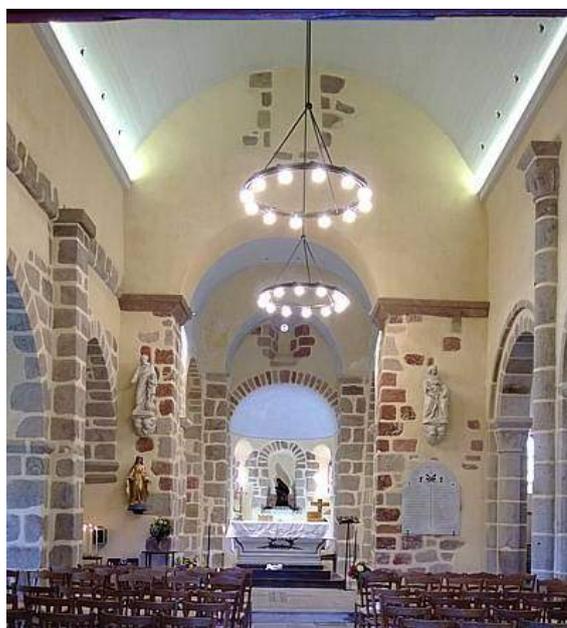
Le choix d'hommes de l'art spécialisés tant au niveau des architectes que des entreprises, a permis un travail d'une grande qualité reconnu de tous.

## Aménagement intérieur

### de l'église

## **EGLISE : TRAVAUX COMPLEMENTAIRES**

Comme chacun a pu le constater, de beaux chéneaux en cuivre ont été posés après réfection de la toiture. Encore convenait-il de récolter l'eau afin d'éviter toute infiltration le long des murs, c'est l'entreprise MONTEIL qui devait réaliser les travaux pour un montant de 8 198 €. Il s'agissait d'un assainissement vraiment obligatoire et indispensable.



# RÉALISATIONS

---

## TRAVAUX VILLAGES

L'entreprise MONTEIL devait par ailleurs intervenir dans un village afin de consolider un point d'eau.

De même, l'entreprise BODARD est intervenue pour éliminer un point d'insalubrité dans le même village.



La commune a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 2 551 €.

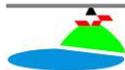
Merci à l'entreprise pour la qualité des travaux exécutés.



Maison en ruine détruite au Créchol

## TOURS DE LA CURE

Les deux tours du jardin de l'ancienne cure étaient fortement endommagées et menaçaient de s'écrouler. Une intervention était donc urgente. C'est l'entreprise PERRIN-COLAS qui s'est vu confier la réfection des murs, la toiture ayant fait l'objet d'un précédent programme de rénovation. Le coût de cette intervention s'est élevé à la somme de 6 549 €.



## PLAN D'EAU

La pêche du plan d'eau étant intervenue en novembre 2012, il a été décidé, suite au rapport de l'organisme spécialisé en matière de qualité de l'eau, de laisser l'étang ouvert pendant plus de deux mois et d'épandre de la chaux vive afin d'éliminer les risques de cyanobactéries.

Merci à Sylvain et Alexandre pour le travail effectué. La commune n'a eu qu'à supporter le coût d'achat de la chaux soit 1 256 €.

## SALLE DES FETES

« Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit » a toujours été notre devise. Certains s'interrogeaient, d'autres désespéraient de voir un jour Lapeyrouse et sa salle des fêtes.

Après l'acquisition réalisée en 2010 et le choix de l'architecte, il convenait pour ce dernier de construire le projet et pour le maire d'essayer de mobiliser le plus de subventions possibles pour permettre la réalisation de cet important projet.

Comme il était indiqué l'an dernier, la signature des marchés est intervenue en octobre 2012 et un calendrier opérationnel d'exécution a été établi. A ce jour, ce calendrier est parfaitement respecté et lorsque vous lirez ce bulletin municipal, les travaux devraient être terminés. Il est prévu, en effet, qu'ils le soient à la fin de la première semaine de décembre.

Il convient de noter qu'au moment où s'est tenue, au mois de janvier 2013, notre réunion publique, le délai de préparation du chantier était écoulé et que le gros œuvre venait d'être attaqué.

Le dossier avait été bâti autour de deux tranches de travaux qui se sont succédées sans discontinuer au cours de l'année 2013. Le chantier n'a pas été retardé par les intempéries et les entreprises ont respecté scrupuleusement les engagements souscrits.

Le montant prévisionnel du chantier, convient-il de le rappeler, s'élève à la somme de 347 461 € pour la première tranche et à 281 970 € pour la deuxième et 63 600 € d'honoraires divers hors taxes, soit un total de 693 031 €.

La commune bénéficie des subventions suivantes :

|                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| • Ministère de l'Intérieur      | 150 000 € |
| • DETR 1 <sup>ère</sup> tranche | 105 000 € |
| • DETR 2 <sup>ème</sup> tranche | 104 880 € |
| • Département FIC               | 88 800 €  |
| • Bâtiments exceptionnels       | 109 750 € |
| Soit un total de subventions de | 558 430 € |

Le conseil municipal et le maire tiennent à remercier l'Etat pour cette mobilisation exceptionnelle de financements et en particulier Monsieur le Préfet ainsi que Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Riom.

Egalement grand merci à Monsieur le Président du Conseil Général pour l'aide apportée « spontanément » à cet ambitieux projet d'une petite commune rurale.

Merci à tous les conseillers généraux qui ont appuyé le projet, de leur concours, de leur ténacité.

Lapeyrouse aura enfin sa belle salle des fêtes.

# RÉALISATIONS

---

Elle devrait permettre d'accueillir dans d'excellentes conditions toutes les manifestations locales et familiales, elle sera réservée en priorité aux Lapeyrousiens.

Elle devra faire l'objet d'une attention particulière et d'un respect exigeant des installations. Une commission responsable sera créée à cet effet avec état des lieux au moment de la remise des clés et au moment de leur rendu, chaque bénéficiaire engageant sa responsabilité.

Il appartiendra aux Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes de la faire vivre et notamment à notre jeunesse à qui elle est destinée en priorité

Qu'il est loin le temps de la vieille baraque, même s'il comporte nos regrets, nous étions jeunes. Située à proximité de la mairie, de l'école, du terrain de sports, notre salle des fêtes constitue ce trait d'union de convivialité, de fraternité indispensable à toute communauté où chacun sera heureux de se retrouver et de passer quelques instants de bon temps.

Merci à tous ceux qui ont aidés, qui ont suivis le chantier, à tous les entrepreneurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, à notre cabinet d'architectes Denis AMEIL qui a réussi une nouvelle fois un projet de grande qualité, à son chargé de direction et de suivi de chantier qui, avec courtoisie et fermeté a su diriger les équipes et respecter le calendrier.



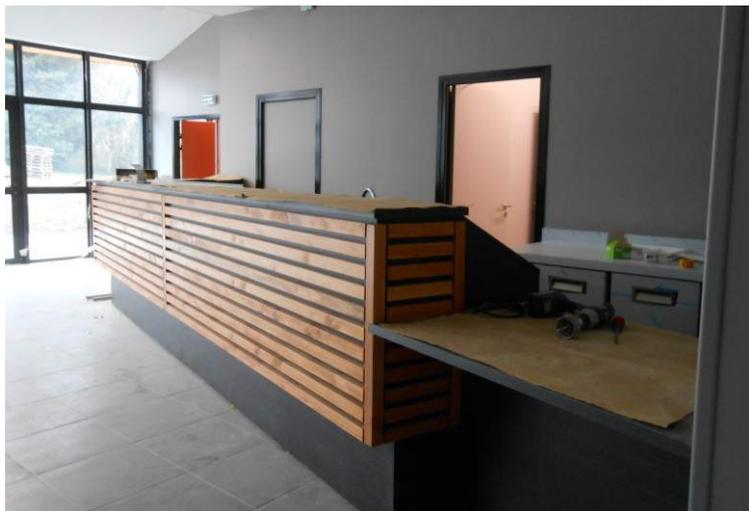
Agrandissement du côté  
jardin

# RÉALISATIONS

---



Mise en place de  
la charpente



Mise en place du bar,  
habillage des murs et  
installation de la  
cuisine

# RÉALISATIONS

---

## ACHAT D'UN NOUVEAU REFREGIRATEUR

Le réfrigérateur de la commune à la cantine scolaire a rendu l'âme. Une nouvelle acquisition a été opérée à l'identique et mise à disposition des particuliers et associations qui utilisent la cantine dans le cadre des diverses festivités.



## ECOLES

La commune vient de faire l'acquisition d'un écusson républicain où figure la devise « liberté, égalité, fraternité », ainsi qu'un cadre remis à l'école avec la déclaration des droits de l'homme, toutes les classes ayant déjà reçu, il y a quelques années, de la part du député, le fac-similé de l'original de La Marseillaise.

L'école pourra enfin être pavoisée aux couleurs de la République, un support étant acquis à cet effet.



## **CAMPING**

Le camping a fait l'objet ces deux dernières années d'un contrat de location au Groupe REVEA.

Si la première année fut difficile de par les délais de mise en œuvre, cette année 2013 fut, pour le gestionnaire, beaucoup plus prometteuse, cela tient avant tout à la personnalité des responsables mis sur place pour la gestion du camping, le couple, présent en 2013, étant fort expérimenté et sachant à merveille cultiver les relations tant avec les responsables élus qu'avec toute la population lapeyrousienne. Si ses compétences et sa convivialité furent déterminantes pour la réussite de la saison, celle-ci fut bien confortée, il convient de le souligner, par une météo des mois de juillet et août digne d'un bel été. Le chiffre d'affaires réalisé au bar-buvette en est le témoignage et la fréquentation des plages et du plan d'eau fut exemplaire.

Une convention sur une période plus longue est en cours d'élaboration et devrait être régularisée dans les prochaines semaines. Il est d'ailleurs envisagé que le gestionnaire implante un nouveau chalet pour satisfaire, il faut l'espérer, une clientèle de plus en plus nombreuse.

## **ACHAT DU TRACTEUR**

Il est également loin le temps où l'employé communal n'avait à disposition qu'une brouette, une pelle, un balai et sa faux pour « tondre », il est vrai que les espaces verts communaux étaient plus réduits.

Le dernier tracteur a été acheté en 2000, il a déjà effectué plus de 13 464 heures de travail. Son remplacement est donc nécessaire.

Un devis a été sollicité et une demande de subvention déposée auprès du Conseil Général. L'acquisition devrait être effectuée en début d'année dès la notification de la subvention à intervenir.

## **VOIRIE**

Une demande de subvention a été formulée au titre du FIC (fonds d'intervention communal) pour un montant de travaux de 37 000 €. Le syndicat intercommunal de voirie de Menat sera appelé à établir le devis correspondant qui sera pris en compte dans le cadre du budget 2014.

## **MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS**

Une demande a été faite auprès du Cabinet AMEIL pour envisager la mise en place d'un ascenseur pour prévoir l'accès des handicapés au secrétariat et à la salle de réunion.

## LOCATION DE LOGEMENT

Le Maire et le Conseil Municipal rappellent que les deux logements complètement refaits à neuf sont de nouveau libres à la location.



Ces deux logements se situent au dessus de l'école

Il s'agit :

- au premier étage, d'un appartement de 90 m<sup>2</sup> avec deux chambres, cuisine, salle de bains et salle à manger d'environ 40 m<sup>2</sup>
- Au deuxième étage, d'un appartement de 83 m<sup>2</sup> comprenant deux chambres, cuisine, salle de bains et salle à manger

Toute personne intéressée peut s'adresser en Mairie.

## INAUGURATION

L'intervention des entreprises s'étant achevée en juin dernier, il appartenait au Conseil Municipal d'inaugurer les travaux réalisés à l'église de Lapeyrouse.

C'est donc le dimanche 27 octobre que le Maire, les adjoints et conseillers municipaux ont, en présence de :

- Madame Pierrette DAFFIX-RAY, première vice-présidente du Conseil Général, présidente de l'Association des Maires du Puy-De-Dôme, conseillère générale du canton de Montaigut, Maire de Youx,
- Madame Marie-Thérèse SIKORA, conseillère régionale, présidente de la communauté de communes de Saint-Eloy, Maire de Saint-Eloy,
- des maires du canton
- de Monsieur MAILLER, curé desservant la paroisse

coupé le ruban devant l'entrée de la partie ouest.

Le Maire devait remettre à Monsieur le Curé la clé symbolique du monument, clé confectionnée par notre ami Roland GIDEL, avant que d'inviter tous les participants à visiter les réalisations.

C'est Monsieur PARMANTIER, architecte, qui devait répondre à de nombreuses interrogations et présenter les différentes phases de travaux réalisées.

Chaque participant a pu admirer la qualité du travail accompli, les nouveaux éclairages, le sol complètement recouvert de dalles de pierre, les bancs consolidés et restaurés par Christian.

Une fois l'inauguration ainsi réalisée, le Maire et le Conseil Municipal devaient se

retirer, invitant tous les participants à entendre les interventions en Mairie et au moment de convivialité en la maison commune.

« L'église de LAPEYROUSE était, sans que nous en ayons conscience, en bien plus mauvais état que nous l'avions imaginé.

Que de chemin parcouru de Bethléem à Rome où les premiers chrétiens furent persécutés, au baptême de Clovis, aux monarches de France de droit divin de la Révolution Française et la prestation de serment des ministres du culte, à la vente des biens du clergé, au concordat napoléonien, des bases et à la fondation contestée par l'église de la 3<sup>ème</sup> République dont les représentants au début du 20<sup>ème</sup> siècle par une loi du 9 décembre 1905 ont posé les grands principes :

Article 1 : la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2 : la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. Instituant ainsi la séparation des églises et de l'Etat.

Si le législateur avait bien prévu la constitution des associations cultuelles appelées à prendre en charge les édifices du culte, il avait pris soin dès l'article 9 de prévoir qu'à défaut de constitution de telles associations dans le délai d'un an, la propriété de ces édifices existant au moment de la promulgation de la loi serait transférée à l'Etat, aux Départements et aux communes selon la nature de l'édifice.

Il est certain qu'une telle loi de tolérance qui n'a peut-être pas été comprise comme telle au moment de son vote et qui n'a d'équivalent dans aucun autre pays, a permis la conservation, la restauration et la préservation des édifices de culte catholique, protestant et israélite jusqu'à ce jour.

Cette église, datée du 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> siècle, a connu diverses vicissitudes à travers les siècles, elle a échappé à la foudre, semble-t-il, et le clocher datant certainement de la fin du 13<sup>ème</sup> siècle fut épargné au moment de la Révolution.

Le portail occidental est un bel exemple de l'art roman.

La porte de bois aurait été refaite en 1784. L'intérieur et notamment la nef retracent les différentes phases de construction avec la présence des reprises très visibles. C'est ainsi que tout le bas-côté sud aurait été reconstruit en 1844, les chapelles, dont l'une est entièrement dédiée à Saint-Pierre, ont fait l'objet de différentes reprises pour cette dernière lors des travaux en 1783 et en 1844 lorsque le mur sud s'est écroulé. Tenant compte de ce passé presque millénaire, le conseil municipal devait décider au cours de l'année 2008 de faire étudier le projet de rénovation par un homme de l'art spécialisé, Monsieur CARVES, architecte des Bâtiments de France. Une étude fut remise qui prévoyait une intervention en trois phases.

Dès le début 2009 fut choisi l'architecte opérationnel, Monsieur Pascal PARMANTIER, habitué à de tels travaux de rénovation.

Le montant prévisionnel des travaux était alors chiffré à 561 658.07 € HT.

Même si une exploration de la charpente et de la toiture fut opérée, cela n'a pas suffi à mettre en évidence ce qui se découvrit en cours de chantier : l'état d'obsolescence ou de dégradation très avancée d'une charpente remaniée dont certaines parties étaient fort anciennes et d'autres reflétant la superposition opérée à partir d'un appui sur l'ancienne.

Il y avait urgence, il y avait obligation de remplacer cette charpente qui menaçait de s'effondrer.

C'est donc au total quatre tranches de travaux qui furent nécessaires, confiées à l'entreprise GENESTE pour le gros-œuvre, à l'entreprise NAILLER sa filiale pour la charpente et la réfection intérieure, à l'entreprise SUCHET pour la couverture, à l'entreprise DUMONT pour l'électricité, sous-traitante de l'entreprise GENESTE et à l'intervention ponctuelle de l'entreprise PERRIN-COLAS dont la réactivité a permis de terminer le chantier dans de pas trop longs délais.

Enfin, l'entreprise DESSEAUVE a réalisé la peinture des menuiseries, des grilles des chapelles ainsi que les portes d'accès.

L'église de LAPEYROUSE, comme l'indique Madame Renée COUPPAT a été très peu étudiée et pourtant « elle possède bien des richesses et quelques curiosités ». Implantée à l'extrémité d'un éperon rocheux, elle est constituée d'éléments autour desquels devaient s'implanter les maisons du Bourg et la présence d'un souterrain sur la butte laisse à penser qu'une enceinte ovale a existé.

Cette église romane était entourée d'un cimetière dont la translation intervint en 1907 sur l'insistance du conseil municipal de l'époque qui, ne pouvant obtenir satisfaction pour l'acquisition d'un nouveau lieu

d'implantation, n'hésita point à saisir par une adresse Clémenceau lui-même, ce que refusa le Préfet qui obtint l'annulation de la délibération précitée.

L'église et le cimetière étaient entourés d'un haut mur dont il existe une reproduction sur une photographie de fin du 19<sup>ème</sup> sur laquelle se présentent deux brayauds, présence qui permet de mesurer l'importance de cette clôture en pierres édifiée sur l'éperon rocheux.

Quelques années plus tard, ce fut la construction, comme dans les 36 000 communes du pays, du monument aux morts dédié aux victimes de la Grande Guerre avec la liste impressionnante de toute cette jeunesse morte au combat, cette saignée du pays qui, à ce jour, comme le reste de l'Europe, ne s'en est toujours pas remise.

Comment imaginer que notre commune de 576 habitants aurait pu faire face à un aussi important programme d'investissement et de rénovation sans les aides extérieures de l'Etat et du Département.

Ce sont au total 441 627 € qui ont été mobilisés : 256 825 € auprès de l'Etat et 184 802 € auprès du Département soit 71 %.

Merci à tous de cette contribution sans laquelle rien n'aurait été possible.

Des recherches plus poussées nous feraient peut-être découvrir que cet édifice est encore plus ancien mais ne fait-il pas le pendant du vieux château des Amiraux dont la charpente de châtaignier en forme de vaisseau renversé est, elle aussi, marque d'un ancien temps où Lapeyrouse était lieu de passage et peut-être de rassemblement aux confins des Combrailles Bourbonnaise et Auvergnate.

Des hommes et des femmes ont certainement suivi leur instinct grégaire qui les fit se rassembler en ce lieu haut perché mais non dominateur, ouvert de tous côtés dans l'espace de la Forêt des Colettes au Sud Est à l'immensité du bourbonnais à l'Est et au Nord, fief du duc de Bourbon dont dépendaient Lapeyrouse et une partie des Combrailles avant 1789, au bocage plus tourmenté de l'Ouest, partie commentryenne et de Marcillat sans oublier au Sud la Combraille auvergnate, haut plateau plus froid mais qui a toujours su receler dans son for intérieur la vie cachée des gens simples toujours attachés à leur territoire.



Inauguration en présence de

Pierrette DAFFIX- RAY

1<sup>ère</sup> Vice Présidente  
du Conseil Général

Présidente de l'Association des  
Maires du Puy de Dôme

# ACTUALITÉ 2013

---



Remise de la clé symbolique à  
Mr le Curé



Discours de Jean MICHEL, Maire



Vue d'ensemble des participants



## COMMUNAUTE DE COMMUNES

Après les lois PASQUA, CHEVENEMENT, VOYNET qui permettaient le regroupement des communes dans le cadre des créations de communautés de communes, la communauté de communes sur le canton de Montaigut était un peu l'arlésienne, toujours promise, jamais réalisée et ce, depuis près de vingt ans maintenant.

Toutes les communes devant être en communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2013, cela força les esprits chagrins à envisager la création d'une telle structure.

De nombreuses réunions eurent lieu afin d'essayer de dépasser les antagonismes locaux, certains voulant de manière irraisonnée se regrouper avec des communes de l'Allier alors que tous les programmes éligibles le sont dans le cadre départemental, d'autres essayant de voir plus large et d'envisager une communauté de bassin de vie autour de Saint-Eloy qui regrouperait les cantons de Montaigut, Pionsat, Saint-Gervais et une partie du canton de Menat. L'ambition parue, pour certains, trop importante et pour d'autres, il convenait avant tout de conserver les structures obsolètes existantes.

Il fallut se résigner à se rabattre sur le plus petit dénominateur commun, à savoir les neuf communes restantes du canton de Montaigut qui n'étaient pas encore en communauté de commune : Ars-Les-Favets, Buxières-Sous-Montaigut, La Crouzille, Durmignat, Lapeyrouse, Montaigut-En-Combraille, Moureuille, Saint-Eloy-Les-Mines, Youx.

Le périmètre s'étant réduit comme peau de chagrin, il convenait d'envisager la représentation et là encore, ce n'est pas

l'esprit d'ouverture et de coopération qui devait régner mais l'égoïsme le plus débridé, une commune ayant à elle seule la moitié des délégués siégeant à communauté de communes

| COMMUNES     | TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|--------------|------------|------------|
| ARS          | 1          | 1          |
| BUXIERES     | 1          | 1          |
| LA CROUZILLE | 1          | 1          |
| DURMIGNAT    | 1          | 1          |
| LAPEYROUSE   | 2          |            |
| MONTAIGUT    | 3          |            |
| MOUREUILLE   | 1          | 1          |
| SAINT ELOY   | 12         |            |
| YOUX         | 3          |            |
| TOTAL        | 25         | 5          |

La loi, le bon sens et l'esprit de coopération, permettaient et permettent d'avoir une représentation plus équilibrée, moins dominatrice et dogmatique, il faut espérer que dans un avenir proche, cela sera mis en pratique.

Depuis l'été dernier, Saint Eloy les Mines a 13 délégués sur 26.

Les compétences prises par la communauté l'ont été également à minima :

- Compétences obligatoires :
  - Développement économique
  - Aménagement de l'espace
  
- Compétences facultatives :
  - Action sociale d'intérêt communautaire
  - Politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse
  - Actions culturelles
  - Politique du logement et du cadre de vie

L'élection des représentants et responsables se fit dans le cadre d'un sectarisme jamais abandonné : si votre Maire proposa bien à ce que la présidence de la communauté revienne à Madame le Maire de Saint-Eloy, commune la plus importante, il sollicita que ne soient pas oubliées les petites communes ainsi qu'une représentation équilibrée du territoire, les statuts permettant l'élection de cinq vice-présidents. Il y eut une opposition farouche de Saint-Eloy et de ses représentants, où seuls étaient délégués des représentants de la majorité municipale et qui préférèrent voter deux seuls vice-présidents, maires des communes de Durmignat et de La Crouzille, affidés de la présidente et non représentatifs des territoires et de la population de la communauté.

Il faut espérer qu'un peu plus d'intelligence, de bon sens et d'ouverture d'esprit soient présents lors du renouvellement prochain.

Quand comprendra-t-on qu'on ne peut rien faire seul et qu'une véritable coopération est indispensable.

Quand comprendra-t-on qu'à se croire plus malin que les autres, on est souvent plus bête.

L'intelligence, le bon sens, la rigueur de gestion n'ont pas de couleur politique, heureusement, l'imagination non plus.

Soyons solidaires, imaginatifs, créatifs, et ayons l'ambition du développement économique de notre bassin de vie, et pensons surtout au bonheur de nos populations.

## 14 JUILLET

Toutes les associations Lapeyrousiennes se sont regroupées pour organiser les festivités du 14 juillet.

La fin de matinée fut consacrée à la partie officielle. Après le début de bonne heure d'un mini concours de pêche qui sera beaucoup plus étoffé en 2014, c'est donc autour de la Fanfare de Montaigut que les participants se regroupèrent au monument aux morts en présence des porte-drapeaux et des membres des anciens combattants.

Une fois le dépôt de gerbe effectué et le recueillement dû aux morts de la commune tombés au champ d'honneur, tous se retrouvèrent au plan d'eau autour de l'apéritif offert par la municipalité.

La fanfare de Montaigut fit montre de beaucoup de talent pour accompagner ce moment de convivialité.

L'après-midi fut consacré au concours de pétanque traditionnel qui se termina juste pour permettre à tous les participants et arrivants de se rejoindre autour du barbuvette.

Le repas confectionné par les Etablissements Desseuve de Marcillat fut servi par ces dames qui sont à remercier pour leur dévouement et le travail accompli.

Une surprise attendait l'assemblée avec, pour la première fois, le feu d'artifice sonorisé qui restera dans la mémoire du très nombreux public présent autour du plan d'eau. Il est vrai que ces moments féériques peuvent faire oublier la morosité ambiante et redonner courage à plein d'imagination fertile.

Le bal populaire devait accompagner tous les danseurs et danseuses émérites qui, malheureusement, cette année, devaient penser au travail du lendemain.



**La fanfare de MONTAIGUT**



**L'heure de l'apéritif !!!**

# ACTUALITÉ 2013

---



## CONCOURS DE PECHE

Il faut compter les prises !!!



Remise des lots aux  
jeunes pêcheurs.





## **Discours d'adieu à Henri PERRIN, ancien adjoint au Maire, décédé le 4 janvier 2013**

Pascal,  
Joël,  
Didier,  
Nadine,  
Thierry

Vous, ses enfants et vos conjoints,  
Vous, les petits-enfants et arrières  
petits-enfants,  
Vous, les membres de la grande  
famille PERRIN,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs,

Que de silence gardé, que de douleurs cachées, que de douleurs cachées, que de résistance au mal pour dissimuler à tous les ravages qui se produisaient à l'intérieur de son être, ne rien dire, donner le change, aller jusqu'au bout, alors, et on peut le dire maintenant, qu'il savait que l'irréversible était proche. C'était, il y a encore quelques semaines, sa participation à la pêche du plan d'eau, sans rien dire, ni aux siens, ni à nous tous, comment dans ces conditions ne pas avoir l'idée de mettre fin à la souffrance avant que n'arrive la déchéance.

A vous tous, je veux dire que vous avez eu un père courageux, pensant d'abord aux membres de sa famille avant de penser à lui.

Henri n'est plus.

Mais mon premier propos sera de parler de la vie.

Nous avons eu tant de moments de bonheurs partagés et de vraies joies ensemble qu'il est difficile, en ce triste jour, de ne point se souvenir de ces instants si particuliers, que ce soit au

sein de la municipalité, que ce soit les après-matches, que ce soit les lendemains de fête patronale, du 14 juillet, du plan d'eau, du football-club, de celles organisées par l'Amicale Laïque, même celles vécues après des réunions soit du conseil, soit de la commission des finances, soit dans le cadre des opérations de remembrement.

Bien entendu, étaient toujours présent à l'esprit l'intérêt général, l'avenir de la commune, les réalisations futures mais avant tout nous partagions la joie d'être ensemble, celle de se moquer, en premier lieu de nous-mêmes, bref, vivre des instants privilégiés où le temps ne compte pas.

Henri nous a quitté, lui qui depuis 2001 n'arrivait plus à surmonter la séparation brutale avec son épouse Colette dont nous gardons, chacun en ce qui nous concerne, un souvenir ému et affectueux : il est vrai que c'était un peu notre maman à tous.

Nous ne verrons plus la fourgonnette blanche passer et sillonner la commune, celle qui allait chaque matin chercher le pain, à la rencontre du facteur, celle qui connaissait chaque village et chaque recoin du territoire communal et qui s'arrêtait parfois à la rencontre de jeunes et moins jeunes pour discourir quelques instants, parler de tout et de rien, heureux de sortir de sa poche une de ses pastilles blanches favorites.

Sans être un enfant du pays, Henri est arrivé en 1945 à LAPEYROUSE pour



terminer sa scolarité à l'école communale auprès de Madame POINAT et Monsieur PILANDON. Fils de Joseph PERRIN et Albertine GAUGAIN, agriculteurs au QUARTIER puis au domaine de la mine au lieu-dit Pigoil de Saint-Eloy, cinquième d'une famille de huit enfants (4 filles et 4 garçons), Henri qui était né en 1934 devait, comme cela se faisait à l'époque, participer aux travaux de la ferme aux Corres où s'étaient installés ses parents à leur arrivée à LAPEYROUSE, avant de partir pour effectuer son service militaire 28 mois dans l'Armée de l'Air à Ambérieux tout d'abord puis à VARENNES-SUR-ALLIER .

C'est pendant son service militaire qu'il devait épouser Colette GAUVIN et habiter avec cette dernière à Augères, où naquirent 5 enfants.

Les temps étaient peut-être difficiles mais c'était la période heureuse, la jeunesse, la force de l'âge, des enfants qui jouent. Le travail n'était pas loin puisqu'il suffisait de traverser les champs et la ligne pour se retrouver à l'usine, où il entre en décembre 1962 comme ouvrier, et de gravir un à un les échelons pour terminer sa carrière en qualité de contremaître d'une entreprise qui compte alors plus de 20 salariés au début, aux côtés de Mr DUSSERT puis de Mr BEAUDAUX et enfin Mr BUVAT, assistant avec son président aux assemblées générales et à ces moments de convivialité qui parfois se terminaient fort tard.

Le travail à l'UCABEC se prolongeait à la ferme, reprise des beaux-parents autour de 5 à 6 vaches laitières et charolaises et un travail au quotidien, ô combien prenant, surtout pour Colette, châtrens, veaux, cochons, moutons,

poulets, beurre, lait, fromages, l'activité complémentaire fait vivre la maison et permet les économies nécessaires pour une nouvelle construction et des loisirs bien mérités.

Cette passion du sport partagée par les enfants va l'amener à être l'un des fondateurs du club de foot aux côtés du président MOURAGNON et de Mr et Mme VOYER. Il est vrai que les enfants en seront bientôt la cheville ouvrière et Colette la trésorière irremplaçable. Que de matchs vécus en bord de touche, apportant son soutien de la voix et la contribution indispensable à la vie du club en glissant une petite pièce dans la boîte de Guy.

Tout est bonheur, le club monte de division en division. Plusieurs équipes sont sur le terrain, on fait jouer les jeunes, on aura bientôt « l'équipe des seniors » et l'on se retrouve invariablement le dimanche soir aux Mèlèzes où, si l'on ne rejoue pas le match, on pense déjà au lendemain tout en se réconfortant dans la joie et l'amitié.

Elu au conseil municipal en 1965, Henri PERRIN le sera de manière continue durant 30 ans jusqu'en 1995 où il décide de passer la main et le relais avec, bien entendu l'accord des électeurs, à son fils Joël toujours au conseil municipal. Si un temps nous ne partageâmes pas la même vision de la société, très vite nous nous retrouvâmes au-delà des convictions partisans dans la défense des intérêts communaux, biens compris.

Henri rejoignit la majorité municipale avec laquelle il se représenta en 1983 et 1989, en qualité d'adjoint à partir de 1983.



De surcroît, une amitié était née, elle ne devait jamais se démentir.

Un bref rappel :

dès la première année, ce furent le tout à l'égout, puis la rénovation de la Cure, avant que n'intervienne le vote favorable à la mise en œuvre de la procédure de remembrement. Son appui permit un vote favorable et l'enclenchement de la procédure qui devait se terminer, après l'exécution de plus de 1.5 millions d'euros de travaux connexes, en juin 1984.

Que de bouleversements, une commune à la voirie ouverte et modernisée, goudronnée sur plus de 50 kilomètres, avec la création d'espaces culturels d'une belle ampleur, celle du plan d'eau et parallèlement la création tant attendue du stade de foot à côté de l'école et face à la mairie, sans parler du lotissement avec 4 logements locatifs, de l'aménagement du bourg. Les activités de la vie quotidienne ne laissent pas voir le temps passer.

Henri fut donc adjoint au Maire de 1983 à 1995 avant que de cesser son activité professionnelle par une pré-retraite en 1992 et une retraite en 1994.

Il rejoint ensuite en tant que membre du Conseil d'Administration, le Club du 3<sup>ème</sup> Age. Membre actif, il procède à la mise en place et au démontage des installations pour tous les moments de convivialité.

C'est donc tout à fait légitimement qu'il reçut des mains de Monsieur le Sous-Préfet et en présence de l'ancien ministre du budget Michel CHARASSE, président de l'association des maires du Puy De Dôme en 1995 la médaille régionale départementale

et communale grade Vermeil pour 30 années de dévouement à la vie publique communale, médaille qui faisait suite à la médaille d'argent décernée et reçue en 1988.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans cette grande famille d'Augères soudée autour des grands-parents, puis des parents, sans l'apprentissage et l'amour du travail bien fait, sans le dévouement à l'intérêt général que représente la vie communale.

Les enfants ont tous une bonne situation et chacun peut voler de ses propres ailes et souvent c'est au moment où l'on peut enfin apprécier un repos salvateur, après des activités professionnelles ô combien contraignantes, qu'arrivent des séparations inattendues et ô combien injustes.

Colette n'est plus là et c'était, il y a quelques mois, le départ de Gérard, membre du conseil municipal entouré de l'amour et de l'affection des siens qui nous a laissé abasourdis en ce début d'été.

Nous n'oublierons pas, non, nous n'oublierons pas tout ce qui a été fait pour la commune de LAPEYROUSE.

Nous gardons présent chaque jour le travail inlassable de Colette, Gérard et Henri qui reposent, ici, ensemble, si près dans la quiétude du devoir accompli et « l'éternité des marbres toujours vus ».

A vous tous, enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants, membres de la famille, au nom des Lapeyrousiens qui partagent votre peine, veuillez accepter leurs très sincères et affectueuses condoléances.



## Bilan de l'année 2012-2013

### LES FESTIVITÉS

#### ➤ Noël

En cette fin d'année 2012, les enfants ont confectionné des objets et des décorations pour le marché de Noël. Celui-ci a eu lieu le jeudi 20 décembre.



### Année scolaire 2013-2014

*Cette année, 46 élèves fréquentent l'école de Lapeyrouse. Ils sont répartis de la manière suivante :*

Classe de TPS-PS-MS : 21 élèves

Classe de GS-CP-CE2 : 25 élèves

*Suite au départ de Mme Christel Bezet, ce sont Mme Anne Auberger et Mme Aurélie Brassac qui ont en charge la classe de TPS-PS-MS, toujours assistées par Mme Christiane Guillot, notre ATSEM. M. Damien Clusel conserve la seconde classe.*

*Mme Dany Delville, pour l'EPS, et Mme Elisabeth Garcia, aide administrative, complètent l'équipe pédagogique de l'école.*

*L'école de Lapeyrouse est toujours en regroupement pédagogique avec la classe de Buxières-sous-Montaigut, qui compte, pour cette année, 21 élèves (sous la direction de M. Olivier Maury).*

*Enfin, cette année est mise en place la réforme des rythmes scolaires, amenant la semaine d'école de quatre jours à quatre jours et demi.*

# L'ÉCOLE PUBLIQUE



Le vendredi, après le repas de Noël, tout le RPI a offert un spectacle aux parents venus en grand nombre dans la salle de la cantine. Ce spectacle était sur le thème du cirque.

Enfin, la journée s'est clôturée avec l'arrivée du tant attendu Père-Noël, qui a distribué à chacun un petit cadeau.

## ➤ **Fête de fin d'année**

Elle a eu lieu le 22 juin 2013 à l'école de Buxières. Avec l'aide de parents bénévoles, de nombreux jeux ont été proposés aux enfants, leur permettant ainsi de



remporter de petits lots.



Nombreux ont été ceux qui ont joué le jeu du déguisement (enfants et adultes), toujours sur le thème du cirque. Merci à eux !

## Les venues...

## ... d'un magicien

En avril 2013, un petit spectacle de magie a été offert aux élèves par la mairie de Lapeyrouse.



# L'ÉCOLE PUBLIQUE

Le magicien a enchanté les enfants par différents tours : apparition et disparition d'objets (et d'un lapin...), nœud magique, baguette magique, etc. Avec beaucoup d'humour, chacun (petits et grands) a été charmé par cet art du cirque !



## ... et d'un cirque

A la mi-juin, l'école a offert aux élèves du RPI, ainsi qu'à leurs parents, un vrai spectacle de cirque !

Il a été l'occasion pour les élèves d'apercevoir (malgré la pluie) les différents véhicules nécessaires à la venue d'un cirque et à la construction du chapiteau. Ils ont ainsi pu voir de près différents animaux (chèvre, zébu, dromadaire...), des numéros de clowns ou d'acrobatie, etc.





## LES SORTIES

### ➤ *La piscine*

Comme chaque année, les élèves GS-CP-CE1 se sont rendus à la piscine de Saint-Eloy-les-Mines, afin d'apprendre les premiers rudiments liés aux activités aquatiques.



### ➤ *La journée « inter-écoles »*

La Clé des Champs a une nouvelle fois organisé une journée « inter-écoles » à Montaigut au mois de mai. Il a été proposé de nombreuses activités aux enfants venus des écoles du secteur. De la joie et de la bonne humeur pour cette journée qui s'est achevée par une danse country, dansée par tous les enfants et adultes présents.



### ➤ *Cirque Pinder*

Courant Juin, tout le RPI s'est rendu à Montluçon pour assister à une représentation du cirque Pinder pour y voir au plus près les lions, les tigres, des trapézistes et, bien sûr, des clowns.

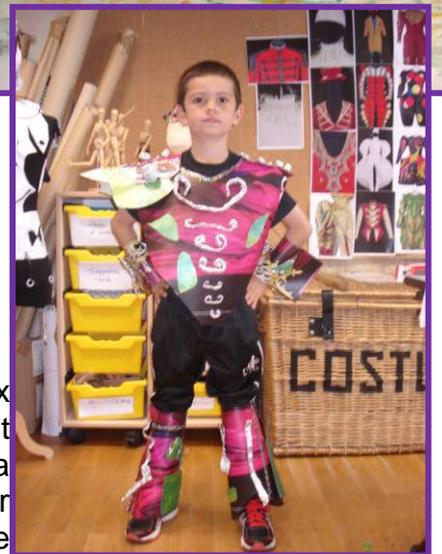


# L'ÉCOLE PUBLIQUE



## ➤ Visite du CNCS

Fin juin, tous les élèves de l'école de Lapeyrouse sont allés à Moulines au Centre National du Costume de Scène, dont l'exposition était consacrée aux arts du cirque.



Les deux classes ont donc eu la chance d'avoir une visite guidée de

# L'ÉCOLE PUBLIQUE

l'exposition, permettant ainsi de mettre à profit tout ce qu'ils avaient appris tout au long de l'année. Ensuite, ils ont suivi deux ateliers pour apprendre les secrets de confections de certains costumes.

## ➤ La classe de découverte

Comme il est l'habitude depuis de nombreuses années, les élèves sont partis en classe de découverte (les GS-CP-CE1, accompagnés des CE2-CM1-CM2 de Buxières), financée par les mairies, les bénéficiaires des différentes festivités des années passées et par les parents.

Cette année, elle a eu lieu à Retournac dans la Haute-Loire du lundi 10 au vendredi 14 juin 2013.

Quarante enfants sont partis, accompagnés de deux enseignants (M. Clusel et M. Maury) et de quatre mamans.

Parallèlement au thème de l'année, le thème de la classe de découverte était le cirque.

Les élèves ont dans un premier temps eu droit à différents ateliers liés au cirque : magie, clown et jonglage.

Dans un second temps, ils ont choisi ce qui leur plaisait le plus dans ces ateliers, pour enfin monter un petit spectacle en fin de semaine.

Cette semaine a été ponctuée de veillées ludiques ou autres contes, mais aussi par une petite randonnée de 4 km.

Elle a été aussi l'occasion pour les élèves (notamment les plus jeunes) d'être confrontés pour la première fois à la vie en

communauté (repas, dortoir, jeux).

Rendez-vous en 2014-2015 pour la



# L'ÉCOLE PUBLIQUE

prochaine classe de découverte !

CLASSE DE DECOUV



# L'ÉCOLE PUBLIQUE



*L'équipe enseignante tient à remercier toutes les personnes qui les aident pour le bon déroulement des festivités, leur organisation, leur dévouement lors des différentes sorties, et pour leur engouement général dans la vie de l'école.*



# L'ÉCOLE PUBLIQUE

---



**2013, année de changement à la tête de l'association, après trente années de bons et loyaux services, Maurice COLAS quitte la fonction de président, Alain FAYOL, élu à l'unanimité du conseil d'administration lui succède.**

Nos premières pensées vont vers nos adhérents trop tôt disparus.

Tous peuvent être fiers du travail accompli, quel bel héritage ils laissent aux plus jeunes, que de prises de risque financier et investissement personnel, de la transformation de la salle du foyer à la bonne marche de l'amicale jusqu'à aujourd'hui.

Nos activités pour l'année écoulée :

## **CALENDRIER**

Un grand merci à tous les généreux donateurs lors de la distribution des calendriers éphémérides qui nous permettent de participer aux activités scolaires notamment sportives. Coût prévu en 2013-2014 (1 700 euros).

## **ARBRE DE NOEL**

Notre participation à l'arbre de Noël des écoles est maintenue, certes, ce ne sont que quelques friandises, mais toujours appréciées par les enfants.

## **CONCOURS DE PETANQUE**

Petite participation surtout locale, pourtant le coût pour passer cette soirée très conviviale est abordable pour tous. Vous êtes attendus l'an prochain.

## **COLIS DE NOEL**

Après nos têtes blondes, ce seront nos chevelures argentées des plus de 70 ans qui recevront le 27 décembre les traditionnels colis de Noël, confectionnés par nos soins avec l'aide financière de la municipalité.

## **POTEE AUVERGNATE**

Salle comble à la cantine dans une ambiance familiale et chaleureuse, notre potée est toujours aussi appréciée par les convives, étonnés par la saveur et la grosseur des jambonneaux.

Pour 2014, dans notre belle salle communale, réservez le samedi 8 février à partir de 20 heures avec le même traiteur. L'animation sera assurée par Marc Aurine qui viendra avec ses 4 musiciens.

## **REMISE DES RECOMPENSES**

Le 28 septembre une réception de tous nos adhérents a eu lieu, salle de la cantine, en présence de Jean MICHEL, Maire, de Monsieur et Madame Jean-Pierre PRADIER représentant la FAL.



Trois couples ont été récompensés par des médailles et des fleurs pour les nombreuses années de service à l'Amicale :

- Monsieur et Madame Maurice COLAS
- Monsieur et Madame Maurice BERTHON
- Monsieur et Madame Roland TOURET

Un vin d'honneur a suivi ainsi qu'un bon repas apprécié de tous et servi par le Bruges.

Nous tenons aussi, comme ils le désirent, à adresser un simple remerciement à Monsieur et Madame Robert THEVENIN pour leur travail effectué pour le Foyer Laïc.

Nous avons participé aux 40 ans de l'USLM pour l'achat de maillots et de lots pour la tombola.

Pour la fête patronale, nous avons uni nos efforts avec le Comité des Fêtes et le Club des Jeunes pour conserver cette manifestation.

Merci à la Municipalité, au Conseil Général pour les subventions qu'ils nous allouent et à tous les bénévoles pour leur dévouement.

Bonne et heureuse année 2014 à toutes et à tous.



Les médaillés, quelques membres du Foyer laïc

L'année 2013 se termine pour notre association. Petit résumé des festivités réalisées cette année.

## L'assemblée générale

Un nouveau bureau a vu le jour au club des Jeunes. Plusieurs nouvelles personnes de Lapeyrouse et des communes environnantes sont venues nous rejoindre.

Le nouveau bureau est le suivant :

Président : Jérémy Colas

Vice-présidente : Céline Guillet

Secrétaire : Damien Guilhot

Trésorier : Romain Guillot

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres.

## Le Concours de belote

Pour la première année, nous avons organisé un concours de belote le 23 février dernier. Malgré de grosses chutes de neige, 28 équipes ont participé. Le concours s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Un grand merci à tous les participants et nous vous attendons l'année prochaine encore plus nombreux avec une météo plus clémente !

## Le bal des conscrits

Cette année, le bal des conscrits n'a pas eu lieu car nous avons rencontré des problèmes pour la location d'une salle. Il sera cependant reconduit l'année prochaine pour les conscrits de la classe 1995/1996 dans la nouvelle salle des fêtes !

## Fête patronale

Cette année encore, nous avons participé à l'organisation de la fête patronale avec le comité des fêtes et le foyer laïc. La pluie omniprésente n'a pas permis à cette fête d'avoir le succès attendu. Merci à tous ceux qui ont fait l'effort de participer au bal du samedi soir ainsi qu'au repas du dimanche midi.

Je tenais à remercier également tous les membres du club des jeunes qui se sont investis tout au long de ce week-end !

## 14 juillet

Comme chaque année le club des jeunes participe également à la journée du 14 juillet pour servir à la buvette jusqu'à la fermeture.

## Projets 2014

L'année prochaine nous réitérerons le concours de belote qui aura lieu dans le mois de février (des affiches vous tiendront au courant de la date exacte). Nous allons continuer de faire revivre la fête avec le foyer laïc et le comité des fêtes avec, nous l'espérons, quelques nouveautés. Le bal des conscrits aura bien lieu l'année prochaine donc tous les jeunes nés en 1995 ou 1996 qui veulent participer à cette fête peuvent nous contacter !

Le Club des Jeunes vous souhaite une très bonne année 2014.

# CLUB DES JEUNES



**LE CLUB DES JEUNES PRESQUE AU COMPLET**



**Une partie sérieuse !**

**Sandwichs, crêpes et  
boissons avec modération !**



# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

---

**Le bureau de l'association a été renouvelé à l'identique à l'assemblée générale de rentrée. Pour mémoire : Président - Alain Virmont, Trésorier-Sylvain Auchère, Secrétaire – Nadège Virmont.**

Pour les membres de l'association, qui sont au nombre de 17 cette année, l'adhésion est toujours à un euro et nous rappelons que tous les parents d'élèves fréquentant le RPI, sont les bienvenus d'autant que leur présence est indispensable à l'existence même de l'association.

## Le bilan

Nous pouvons comme à l'accoutumée, remercier la municipalité pour son engagement à notre côté et notamment par la subvention qui maintient notre activité cantine à flot. Celle-ci présente un résultat légèrement positif pour 2012-2013 ; nous avons donc décidé de ne pas augmenter le prix du repas pour cette nouvelle année scolaire (2013-2014).

Près de quarante enfants ont fréquenté la cantine scolaire avec une moyenne de 27 repas journaliers : 3859 repas ont été servis en 2012/2013. Les enfants se joignent à nous pour remercier Marie Christine Mahé pour les bons petits repas qu'elle prépare.



Marie Christine, notre cantinière

Nous remercions aussi beaucoup les animatrices de la clé des champs : Céline, Christine, et Marie, pour l'encadrement et l'éducation qu'elles apportent à nos petits durant la pose méridienne.



## Actions de l'année

L'année 2013 touche à sa fin, l'association a participé au loto et à la kermesse de l'école. Pour le loto, outre la gestion des cartons et les secteurs à animer, nous avons financé un lot conjointement avec Buxières. La kermesse a été animée par de nombreuses mamans qui ont tenu les stands, et les papas n'étaient pas en reste.



Les enfants à la cantine



Les papas et les mamans en pleine action



Pour le 8 décembre, nous préparons une bourse aux jouets à la salle des fêtes de Buxières sous Montaignut, une agréable façon d'attendre Noël.

Nous souhaitons de joyeuses fêtes à tous et une très bonne année 2014.



# LA CLÉ DES CHAMPS



## 2013 aura été une année pleine de changements !

En effet, les communes du canton ont décidé d'opter pour la nouvelle réforme scolaire.

A cette occasion, notre association a été sollicitée pour assurer les animations prévues dans le nouveau planning des écoliers.

La réorganisation de nos actions a donc été revue.

### Le périscolaire

Cette année, en plus du service d'aide aux devoirs, ce sont 2 ateliers qui ont été proposés à raison d'un soir par semaine. Ainsi, l'animation danse a accueilli 23 enfants !

Au printemps, ce sont 11 jardiniers en herbe qui ont pu semer, planter et désherber notre petit coin de terre !



# LA CLÉ DES CHAMPS



Depuis septembre 2013, les mairies ont fait appel à nos services pour assurer les animations dans les écoles.

Ces temps d'activités (gratuits et non obligatoires) permettent de proposer diverses animations aux enfants. Ainsi, informatique, Pixel Hobby, sports, peinture, plages, éveil musical... et autres ateliers variés sont mis en place dans les différentes écoles.



## L'accueil de loisirs du mercredi et des vacances

Tout au long de l'année, des activités extrascolaires sont mises en place les mercredis. Ouvert la journée complète jusqu'en juin, l'accueil de loisirs propose désormais ses services dès 12h30 depuis septembre.

Les enfants inscrits ont la possibilité d'être pris en charge dès la fin de l'école, de prendre leur repas au centre et de participer aux nombreuses activités proposées : sorties piscine, médiathèque, nature, ateliers manuels, culinaires, informatiques ou sportifs... de quoi ravir les bambins !

La structure a également ouvert ses portes durant les vacances scolaires afin de proposer, sur les communes de Montaigut et Lapeyrouse, des thèmes variés et attractifs pour les enfants.



# LA CLÉ DES CHAMPS



## Les séjours

Divers séjours ont pu être organisés cette année :

Un séjour pour les maternels à Bellenaves en Avril et deux séjours pour les enfants âgés de plus de 6 ans à Saint Bonnet de Tronçais en été.



## Les anniversaires

Au vu de son succès, l'association continue l'organisation des anniversaires pour les enfants de 4 à 12 ans.

A ce jour, ce sont 199 bougies qui ont été soufflées !



## Les soirées ados

Un vendredi par mois est réservé aux collégiens et lycéens.

De la soirée raclette, en passant par la soirée mexicaine ou encore DVD, et jeux vidéos... Les adolescents peuvent se retrouver entre eux dans une ambiance conviviale



# LA CLÉ DES CHAMPS



## Journée des écoles

Une nouvelle édition de la journée des écoles a vu le jour en 2013.

230 enfants de tous âges des communes de Montaignut, Lapeyrouse, Buxières et Youx ont pu profiter des nombreux jeux menés par les bénévoles des associations du coin. Encore un grand merci à tous les participants et aux associations qui ont répondu présent.

## Les animations adultes

Nous avons animé des ateliers adulte en informatique, en atelier créatif, plus ponctuellement lors de sorties toutes générations confondues et lors d'un voyage surprise.

Cette année, les ateliers créatifs ont eu lieu les jeudis de 14h à 17h30. Toutes pratiques sont adoptées pour créer un objet. Ainsi aiguilles à tricoter, pinceaux, scies, rouleaux à pâtisser, agrafeuses et machines à coudre ont été de rigueur. La tâche de ces derniers mois était de customiser les chaises devenues bien fatiguées au passage de nombreuses animations pour tous.



Pour les ateliers informatique, les animations ont lieu les mardis soir de 17h à 18h30 dans une salle de l'école de Montaignut en Combraille dotée d'un écran numérique et permettant de prodiguer des conseils plus aisément et efficacement. Un programme à la carte selon les besoins vous est expliqué.

Chaque vacance scolaire, nous proposons une sortie qui permet de concilier la participation des enfants et des adultes. Pour les vacances de février, nous avons mis en place une sortie neige au Sancy.



Pour les vacances d'été, nous avons pratiqué un rallye nature à l'étang des landes avec observation des oiseaux dans les refuges bien étudiés. La semaine suivante nous avons participé à une sortie au parc accro-branche à Echassières. Pour finir la saison estivale et sous un beau soleil, nous sommes allés nous balader au Pays de Tronçais et passé l'après-midi en bateau électrique à Vallon en Sully.



# LA CLÉ DES CHAMPS

---



# LA CLÉ DES CHAMPS



Pour la rentrée de septembre, les adhérentes de l'atelier créatif qui contribuent financièrement tout au long de l'année, se sont rendues à Romans au pays de la chaussure et son musée ainsi qu'au théâtre avec une pièce de Pierre Palmade « Le fils du comique ».



Au cours des vacances de toussaint la sortie a eu lieu à la Patinoire de Clermont Ferrand où petits et grands se sont entraînés pour déambuler sur la piste.

Pour les activités à venir, nous organisons un séjour à la neige du 10 au 14 mars prochain où les adultes, comme les enfants d'ailleurs, pourront profiter des joies de la glisse en skis alpin et en luge et pour une activité un peu plus modérée en randonnée raquette et nordique.

Pour tout renseignement,

vous pouvez nous contacter

soit par téléphone

au **04 73 52 09 55** ou **06 33 13 50 17**

soit par mail à [lacle.deschamps@voila.fr](mailto:lacle.deschamps@voila.fr)

rejoignez notre page facebook

## Remerciements

L'association tient à remercier la municipalité, les employés communaux, les associations qui ont été présentes pour notre journée des écoles, les équipes scolaires ainsi que tous les bénévoles et animateurs qui contribuent à la vie de La Clé des Champs. Sans oublier les enfants, adolescents et adultes qui participent à toutes nos actions.

Les membres du conseil d'administration et le personnel vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.



# LA CLÉ DES CHAMPS

---



# Lapeyrouse Animation

---

**Cette année, nos animations ont été réduites suite à un manque de disponibilités de nos bénévoles.**

## ASSEMBLEE GENERALE

Le bureau est reconduit pour l'année 2013 sans aucun changement :

Présidente : Nadine MICHEL

Trésorière : Marie MEYNARD

Secrétaire : Claudine MERY

Secrétaire adjointe : Christine FERREIRA

Nous tenons à remercier vivement la Municipalité, le conseil général pour l'attribution de subvention qui permet de faire vivre notre association.

## RANDONNEES PEDESTRES

Cette année, nous avons organisé seulement trois randonnées.

Le 13 janvier : marche des galettes, 51 personnes ont participé sous un ciel très brumeux.

Le 10 février : marche des crêpes qui est toujours très appréciée des marcheurs, nous n'avons pas voulu annuler mais seulement 15 participants suite à une très mauvaise météo, neige toute la journée. Félicitations aux plus courageux.

Le 14 avril : marche du chocolat, 58 personnes gourmandes ont sillonné les chemins sous un ciel bleu cette fois-ci et avec la chaleur.

Il est rappelé qu'une collation est offerte à chaque participant : pâtisserie faite maison accompagnée d'une boisson chaude ou froide selon votre goût. Le tarif reste inchangé : 2 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Cette année, les randonnées n'ont pas encore commencé. Suite à une mauvaise chute, notre spécialiste « rando » : Marie, n'a pas encore repris ses fonctions ? Nous attendons son rétablissement pour repartir du « bon pied » !!!

## FESTIVITES

Suite à la demande de certaines personnes, nous allons organiser un thé dansant, la date n'est pas encore connue, nous vous tiendrons informés par voie de presse, affiches. Nous vous attendons nombreux.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2014.



# Lapeyrouse ANIMATION

---



En route pour la marche des galettes



# COMITÉ DES FÊTES

---

**Après deux années d'absence, la fête du plan d'eau était au programme !!!**

## FETE DU PLAN D'EAU

Celle-ci a eu lieu le 16 juin sous un soleil magnifique au plan d'eau et dans un cadre vraiment très agréable.

Cette journée a commencé par une brocante, vide grenier qui a remporté un franc succès, beaucoup de chineurs étaient au rendez-vous.

Le marché de pays a proposé une gamme de produits régionaux très appréciée du public (pain, brioches, saucissons, vins ...).

Cette année, nous avons innové avec un triathlon : canoë, VTT, course à pied costumé ou non.

Une première compétition a eu lieu le matin vers 10 heures.

Ensuite ce fut l'heure de l'apéritif et la dégustation des pavés de charolais au barbecue qui ont ravivé les papilles.

Le chanteur des années 60, 70 CHRIS EVANS a « mis le feu » pendant ce moment de convivialité.

A 15 heures, les compétitions de triathlon ont repris dans la joie et la bonne humeur.

Merci à toutes les équipes qui ont participé et qui ont joué le jeu.

Nous allons essayer de faire mieux l'année prochaine.



Dès 7 la brocante !!!!



# COMITÉ DES FÊTES

---

Les participants

au triathlon



CHRIS EVANS,  
Le chanteur des années 60



Le repas sous le chapiteau



# COMITÉ DES FÊTES

---



L'équipe costumée du COMITE DES FETES

L'équipe gagnante du triathlon



# COMITÉ DES FÊTES

---

## FETE DU 14 JUILLET

Comme chaque année, le comité des fêtes participe à la fête du 14 juillet organisée par la Municipalité sur le site du plan d'eau.

## FETE PATRONALE

Les associations se sont réunies cette année pour organiser la fête patronale qui a eu lieu les 14 et 15 septembre.

Le samedi après midi, le traditionnel concours de pétanque, peu de participants car le temps, lui, n'était pas de la partie.

Le samedi soir, les jeunes avaient organisé un bal qui fut une belle réussite.

Le dimanche matin, la météo n'étant pas du tout de la fête, les brocanteurs ont renoncé à venir.

Le dimanche midi, un repas a eu lieu mais très peu de convives car il faisait très froid. Merci aux participants courageux de s'être déplacés malgré les conditions climatiques.

Quelques forains étaient présents mais il reste toujours très difficile de les faire venir dans nos petites communes.

Nous tenons à remercier le club des jeunes, le Foyer laïc, pour leur participation au bon déroulement de cette fête et espérons que le temps sera plus clément l'année prochaine.

Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.



# UNION SPORTIVE LAPEYROUSE

---

## L'année 2013 de l'USL

L'année 2013 restera dans les mémoires comme l'une des plus difficiles de l'histoire du club. Difficile d'un point de vue sportif où ce que les dirigeants redoutaient depuis quelques temps, à savoir une relégation de l'équipe fanion, en raison principalement d'un effectif trop juste, est arrivée. Mais surtout difficile en raison de la disparition de deux des fondateurs du club, Marcel Mouragnon, qui en assura la présidence durant 23 ans, et de Henri Perrin, l'année même au cours de laquelle l'Union Sportive fêtait son quarantième anniversaire.

## La saison 2012 / 2013

Après trois saisons passées en promotion, l'équipe fanion a fini par payer un manque d'effectif qui devenait de plus en plus criant au fil des années.

Après une bonne première partie de saison qui voyait l'équipe entraînée par Romain Ribaud se situer dans le milieu de tableau, les jaunes et noirs s'écroulaient dans la phase retour et finissaient à la 10<sup>ème</sup> place du classement.

Contrairement à l'équipe première, l'équipe réserve a, sous la houlette de Jérôme Bidet, réalisé une excellente saison en terminant à la seconde place de son championnat. Avec un effectif dépendant souvent de celui de l'équipe A, elle a dû souvent faire appel aux vétérans pour présenter suffisamment de joueurs sur la feuille de match. Elle a seulement eu la malchance de tomber sur une équipe, Chateaugay, qui n'a pas perdu un seul match de l'année et qui n'a concédé qu'un seul match nul à domicile et ceci contre Lapeyrouse.

Les vétérans quant à eux ont continué à se retrouver les vendredi soir pour affronter des homologues venus de Villefranche, Ebreuil, Buxières les Mines ou encore Nord Combrailles pour des rencontres, si elles sont toujours acharnées, n'en restent pas moins placées sous le signe de la convivialité grâce aux casse-croûtes organisés par « Biquette » et ses copines. Pour les résultats, plus personne ne sait. On a gagné, on a perdu, mais le plus important n'est pas là.

## La saison 2013/2014

Après une relégation, il est toujours difficile de rebondir et le premier objectif de la saison était de pouvoir engager deux équipes seniors, ce qui fut fait malgré le nombre limité de joueurs.

Le président Serge Colas s'est efforcé de trouver un coach pour cette nouvelle saison. C'est finalement en interne qu'est venue la solution avec le choix de Christophe Bonhammour pour assurer les entraînements et diriger l'équipe première, Jérôme Bidet et Jean-Luc Meunier continuant eux à s'occuper de « la réserve ».

Du côté des joueurs, peu de départs et peu d'arrivées aussi, ce qui laisse augurer d'une saison aussi difficile que les précédentes d'un point de vue effectif. Mais les résultats des premières rencontres sont plutôt encourageants.

Depuis deux ans l'USL fait partie du groupement des Jeunes Footballeurs du Pays Minier et malgré le retrait du club de Nord Combrailles qui représentait 80% de l'effectif nous avons décidé de continuer l'aventure avec Menat, Neuf Eglise et Servant pour permettre à nos jeunes de pratiquer leur sport favori. Nous profitons de l'occasion pour lancer un appel aux parents qui ont des enfants qui désireraient jouer au football, n'hésitez pas à nous contacter.



# UNION SPORTIVE LAPEYROUSE



Les Jeunes Footballeurs du Pays Minier

## Festivités

En 2012 nous avons organisé notre traditionnelle tartiflette du 10 novembre à Echassières, nous renouvelons l'opération cette année en attendant la fin des travaux de la salle des fêtes.

L'année 2013 a été marquée par le quarantième anniversaire du club. Cet événement s'est déroulé le samedi 6 juillet par une magnifique journée qui a débuté par plusieurs matchs au stade municipal : U11 et U13 de Villefranche et des Jeunes Footballeurs du Pays Minier,

vétérans et anciens joueurs du club, puis les joueurs actuels contre une sélection de joueurs de clubs voisins et amis, tout cela devant de nombreux spectateurs et membres du district du Puy de Dôme invités pour l'occasion qui ont pu aussi se replonger dans la vie de l'USL grâce aux expositions photos et autres souvenirs depuis 1973.

La sélection  
U11 – U13



La relève est assurée !



# UNION SPORTIVE LAPEYROUSE

La journée s'est poursuivie sous le chapiteau mis à disposition par la commune au plan d'eau, et après un apéritif bien mérité, les quelques 275 convives ont pu apprécier un repas froid préparé par le restaurant Le Bruges, ainsi que l'animation et la décoration de l'enceinte préparée principalement par les filles et remarquée par beaucoup de monde.



Cette journée a été une grande réussite grâce à tous ceux qui se sont investis pour la préparation et le service ainsi qu'à toutes les personnes qui ont répondues présent à notre invitation. Merci à tous, tout particulièrement au Foyer Laïc pour son aide financière qui nous a été précieuse et notre vœu le plus cher serait de pouvoir fêter nos cinquante ans.



Si l'année 2013 a été marquée par les naissances d'Yvana Ribaud, Mathias Guillet, Thibault Guillot, Louisa Fitamen et Louna Barel elle a malheureusement aussi vu la disparition de deux des fondateurs du club : Marcel Mouragnon et Henri Perrin.

« Mimi » avait créé le club en 1973 avec Jacques Voyer, Colette et Henri Perrin. Président jusqu'en 1995, il se battit pour pérenniser l'Union Sportive, payant de sa personne dans tous les sens du terme. Tour à tour joueur, dirigeant, arbitre, servant de chauffeur à nombre de joueurs, il excellait dans l'organisation des troisièmes mi-temps, sa fidèle Marie-Jeanne et un Brie toujours à portée de main. Qui ne se souvient pas de cette fête du football organisée sous sa présidence lors de l'inauguration du terrain en 1982. Beaucoup de joueurs ne se rendaient pas compte combien ils devaient à ce Monsieur.



Henri Perrin, quant à lui, a toujours été un dirigeant fidèle à ses couleurs et constamment au côté de son épouse Colette, véritable cheville ouvrière du club durant des années. Peu de temps avant qu'il nous quitte, il venait encore s'installer les jours de match sur le parking dominant le stade municipal pour voir évoluer ses joueurs préférés.

L'US Lapeyrouse tient à remercier la municipalité, le Foyer Laïc, les sponsors ainsi que tous les bénévoles et vous souhaite une bonne année 2014.



# AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

---

**Le 19 janvier, c'est le jour que l'Amicale des Anciens de Lapeyrouse Buxières avait convoqué ses 134 adhérents à l'assemblée générale et au premier repas de l'année.**

Malgré un temps hivernal, 98 personnes étaient présentes. Un vote a eu lieu pour le renouvellement de cinq membres du Conseil d'Administration : Arlette BERTHON, Régine CARTE, Jeannine GIDEL, Jacques MAYER-WEILER (remplaçant de Paul MEUNIER), Guy PETITJEAN.

Après les résultats du vote, la trésorière a donné les comptes de l'année écoulée.

Avant le repas, la présidente a présenté ses vœux à l'assemblée en souhaitant une meilleure santé aux adhérents malades ou hospitalisés. Une pensée a été demandée pour les adhérents décédés en 2012 ainsi que pour leurs familles.

Le repas, préparé et servi par les Etablissements COUTARD, s'est déroulé dans une bonne ambiance. Isabelle Reliant et Philippe ont animé la soirée jusqu'à la soupe à l'oignon.

Une brioche a été offerte à tous les adhérents absents.

Nous remercions pour leur générosité : Monsieur le Maire de Lapeyrouse, absent mais excusé, Monsieur Wrobel qui représentait Monsieur le Maire de Buxières ainsi que toutes les personnes qui ont fait des dons à l'occasion de cette journée.

Au cours du mois de mars, le bureau a été reconduit avec un seul changement au poste de secrétaire adjoint, Monsieur Marcel CAILLE ne souhaitant plus assurer cette fonction :

- présidente : Madeleine LANDRIEVE
- vice-président : Roland TOURRET
- secrétaire : Jeannine GIDEL
- secrétaire-adjointe : Nicole TOURRET
- trésorière : Régine CARTE
- trésorière-adjointe : Arlette BERTHON
- membres : Michel TOURRET, Guy PETITJEAN, Rolande COLAS, Jean MERCIER, Rolande FLOUVAT, Guy THUIZAT, Michèle CHEVALIER, Jacques MAYER-WEILER
- Commissaires aux comptes : Marie-Claude ROBERT et Maurice COLAS

## 27 AVRIL 2013

Ce repas a réuni 81 participants. Le menu choisi a été très apprécié et la soirée s'est poursuivie en musique avec Isabelle et Philippe.

## 29 MAI 2013

La société Proconfort est venue nous présenter sa dernière collection dans la joie et la bonne humeur et a offert un repas à midi aux 42 personnes présentes à cette matinée récréative.



# AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

---

**21 JUIN 2013**

Nous avons organisé une sortie à VULCANIA. 46 personnes ont participé à cette journée. Dès notre arrivée, nous avons été pris en charge par deux guides qui nous ont expliqué l'histoire passionnante de la terre et des volcans. Au cours des différentes attractions, nous avons pu découvrir les enjeux de l'avenir de la planète, la terre en colère, le réveil des Géants d'Auvergne, la lave en fusion, l'histoire en relief des volcans d'Auvergne et du Massif Central.

**06 SEPTEMBRE 2013**

Notre sortie friture a eu lieu cette année dans l'Allier. 55 adhérents y participaient. Le Matin, nous avons visité le musée du costume de scène à Moulins, l'exposition du moment était consacrée au cirque. A midi, nous avons dégusté friture et coq au vin à l'auberge du Val d'Allier à Monétay-sur-Allier.

Le retour s'est effectué par Saint-Pourçain avec la visite commentée de la cave coopérative et la dégustation, avec modération, des vins de Saint-Pourçain.



Sortie à Vulcania



# AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

**26 OCTOBRE 2013**

Le dernier repas de l'année a réuni 80 adhérents. Monsieur le Maire de Lapeyrouse s'était excusé pour son absence et Monsieur le Maire de Buxières était représenté par Monsieur Wrobel.

Cette année 2013 a été tristement marquée par le décès de cinq adhérents.

Le 4 janvier, Monsieur Henri PERRIN d'Augères nous a quitté. Il avait passé de nombreuses années au Conseil d'Administration et était toujours présent pour aider à l'installation et au rangement de la salle à chaque repas.

Le 15 mars, Monsieur Roger BIDAULT de Buxières est décédé. Lui aussi avait fait partie du Conseil d'Administration comme commissaire aux comptes.

Le 23 mars, nous avons appris le décès de Monsieur René GAUVIN des Feuilletts.

Le 19 avril, c'est Monsieur Jacky VRIRY du Créchol qui nous quittait.

Le 6 septembre, Madame Yvonne TOURET de Désertines décédait des suites d'une longue maladie.

Tous ces adhérents étaient fidèles par leur présence aux repas et aux sorties et leur absence va laisser un grand vide.

Nous présentons à toutes leurs familles dans la peine nos sincères condoléances et nous les assurons de toute notre sympathie.

L'Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières remercie chaleureusement Messieurs les maires et les conseils municipaux de Lapeyrouse et de Buxières ainsi que Madame la Conseillère Générale pour les subventions accordées au Club.

Merci aussi aux généreux donateurs individuels ainsi qu'à la société Proconfort pour le chèque remis au club. Un grand merci à tous les bénévoles qui se dévouent pour le bon fonctionnement de l'Association.

Nous appelons les nouveaux retraités à nous rejoindre. Leur présence permettra à l'amicale de continuer à exister. Nous serons très heureux de les accueillir.

L'Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières vous souhaite une bonne année 2014.



# SOCIÉTÉ DE CHASSE

## LA LAPEYROUSIENNE

---

C'est avec tristesse que nous avons assisté aux obsèques de Marcel MOURAGNON, président de notre société de chasse « La Lapeyroisienne » pendant treize ans.

Très affaibli par la maladie, il avait démissionné de cette présidence en août dernier.

Il assumait ces fonctions avec une autorité mesurée, prenant en compte l'avis de ses amis chasseurs avant de prendre toutes décisions.

Il était également à l'écoute des propriétaires terriens non chasseurs qui nous permettent d'avoir un vaste territoire pour exercer un de nos loisirs « la chasse », cette chasse qui est aussi régulatrice de la faune sauvage.



Tableau de chasse



Préparation du sanglier au barbecue

Il passait beaucoup de temps à tout ce qui était administratif et aux représentations de notre société au niveau départemental mais aussi aux groupements cynégétiques qui existent dans notre région des Combrailles.

Ses amis chasseurs lui disent « merci » pour avoir géré notre association pendant toutes ces années.

Adieu « Mimi ».



# CATM-PG

---

## Le 5 décembre 2012

Commémoration aux Morts pour la France, lors de la Guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et Maroc.

Pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire, nous nous sommes retrouvés au Monument aux Morts pour un hommage solennel avec dépôt de gerbe, puis lecture du message et recueillement sur les tombes du C.A.T.M.

Un verre de l'amitié a été offert par la Municipalité et comme de coutume, la section a partagé un repas, préparé par le restaurant « Le Bruges », à la cantine.

La commune était représentée par M. Maurice COLAS, 1<sup>er</sup> Adjoint.



**Le 4 Avril 2013 :** L'Assemblée Générale de la section s'est tenue à la salle de la Mairie.

Une présentation des bilans moral et financier de l'année écoulée, a été effectuée par le Secrétaire Trésorier : M. René BEYLOT.

Le budget est satisfaisant. Le paiement des cotisations a eu lieu ainsi que la remise des timbres aux différents adhérents.

**Le 26 Avril 2013 :** Congrès Départemental au Volcan de Lemptegy avec la participation de notre Président National, M. Jacques GOUJAT.

13 participants dont 2 porte-drapeaux (M. Marcel AUMONT et Jean MERCIER) ont assisté au déroulement de la séance, suivie d'un apéritif, puis d'un repas avec après-midi dansant.



# CATM-PG

---

## Le 8 Mai 2013

La section a honoré la mémoire de ceux qui sont morts pour la France lors de la seconde guerre mondiale.

Un défilé avec la population a eu lieu, suivi d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Les sonneries d'usage étaient interprétées par la fanfare de Montaigut en Combraille.

Un vin d'honneur a été offert par la Municipalité.

Les membres du CATM-PG ont eu la tristesse de perdre deux de leurs camarades :

- Jacky VIRY le 19 Avril 2013
- Marcel MOURAGNON le 11 Octobre 2013.

A leurs familles, nous tenons à leur adresser nos très sincères condoléances.



## Le 14 Juillet 2013 puis le 11 Novembre 2013

Une cérémonie au Monument aux Morts avec défilé précédé de la fanfare de Montaigut en Combrailles a eu lieu, suivie d'un dépôt de gerbe et lecture du message, puis un vin d'honneur.

Merci à Monsieur le Maire ainsi que le Conseil Municipal, pour la subvention attribuée, ainsi que pour les vins d'honneur.

Les membres du CATM-PG souhaitent à toutes et tous, une Bonne et Heureuse Année 2014.



# ADRA 63

## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

---

**Le débat sur la réforme des retraites est engagé depuis le 26 août entre le gouvernement et les partenaires sociaux.**

Quelques timides annonces, notamment en termes d'extension des bénéfices de la retraite complémentaire obligatoire (RCO) et de sa réversion. Cela ne permet pas en l'état de répondre aux besoins urgents des personnes aux plus faibles pensions, épouses et aides familiaux.

La Ministre des Affaires Sociales a présenté devant l'Assemblée le projet de réforme des retraites. Celui-ci fait état d'un allongement de la durée des cotisations et donc, un recul de l'âge légal de départ en retraite à 62 ans.

Cette réforme ne remet pas en cause les aspects les plus régressifs de celle de Messieurs SARKOZY et FILLON, pourtant la majorité actuelle avait voté contre en 2010, la jugeant inacceptable.

La dernière fois que la gauche au gouvernement s'était occupée des retraites, c'était en 1981. Elle faisait avancer l'âge de la retraite de 65 à 60 ans. Un progrès de civilisation souligné par l'ensemble du monde du travail, car la durée de cotisation passait à 37.5 ans.

Aujourd'hui, on nous rebat les oreilles avec la crise, qui, selon nos gouvernants, ne permet pas de financer des retraites décentes.

Le premier ministre déclare que les efforts doivent être partagés par tous. Qu'en est-il exactement ?

- Les patrons des grandes entreprises ont augmenté leurs salaires de 100 % voire plus en six ans

- Les 30 milliards d'exonérations patronales inefficaces pour l'emploi, accordés par le gouvernement
- Les 20 milliards fraudes fiscales patronales
- Les 170 milliards de niches fiscales
- Entre 30 et 80 milliards de fuites de capitaux, etc...

Ces exemples montrent qu'il est possible de trouver les fonds pour financer des retraites décentes à tous et toutes qui ont buriné toute leur vie, qui, aujourd'hui, touchent des pensions en dessous du seuil de pauvreté.

Quand nous demandons des retraites à 80 % du SMIC indexées sur celui-ci, est-ce exagéré ?

Lors de l'assemblée générale de l'ADRA à PARENT le 25 octobre, nous avons émis beaucoup d'autres revendications pour améliorer le sort des retraités, qui, ne l'oublions pas, sont aussi des consommateurs : « relance de la consommation = relance de l'économie ».

La défense des retraites est aussi l'affaire des actifs, car ce sont les retraités de demain.

Pour donner plus de poids à nos revendications, venez nous rejoindre à l'ADRA qui, avec l'association nationale l'ANRAF, interviennent auprès du gouvernement et des élus afin de faire avancer nos propositions pour améliorer nos petites retraites.

Les responsables de l'ADRA vous souhaitent une bonne et heureuse année et beaucoup d'avancées sociales pour 2014.



# ADRA 63

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

---

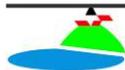
Vue d'ensemble des  
participants à  
l'Assemblée Générale



# **N**OUVEAUX **A**RRIVANTS

---

|                       |                                       |                           |
|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------|
| <b>AUGERES</b>        | Famille GUERIN                        | 7 personnes               |
| <b>CHANTAGRE</b>      | Famille SIRAMY-TOURRET                | 2 personnes               |
| <b>CHEZ BRIFFAUD</b>  | Famille PAILLERET                     | 2 personnes               |
| <b>LAVAL</b>          | Famille KUIPERS                       | 2 personnes               |
| <b>LA GARE</b>        | Famille BONHAMMOUR<br>Michel PHILIPPE | 3 personnes<br>1 personne |
| <b>LE BOURG</b>       | Christopher DOUHET<br>Famille PEYRAUD | 1 personne<br>3 personnes |
| <b>LES AIGUILLONS</b> | Famille LALLOT-MURIEL                 | 4 personnes               |
| <b>LES CERISIERS</b>  | Famille SPEE                          | 2 personnes               |
| <b>LES CHEMINS</b>    | Famille ROUMINY                       | 3 personnes               |
| <b>LES GAYOTS</b>     | Famille TEURLEY-MONTEL                | 2 personnes               |
| <b>MONTMIRAIL</b>     | Famille LOGEARD<br>Frédérique CATTEAU | 2 personnes<br>1 personne |
| <b>VILLARGEAT</b>     | Famille VILLECHENON                   | 2 personnes               |



## **RECONNAISSANCE D'ENFANT AVANT LA NAISSANCE**

27 JUIN 2013 Sébastien Fabrice GIRAUD et Emilie Aurore Jennifer PAULUS  
19 SEPTEMBRE 2013 David DE HAZE et Angélique Noëlle MEUNIER

## **NAISSANCES**

|                   |                                 |           |
|-------------------|---------------------------------|-----------|
| 20 DECEMBRE 2012  | Yvana Françoise RIBAUD          | MONTLUCON |
| 21 FEVRIER 2013   | Louis PERRIN-FLEURDEPINE        | MONTLUCON |
| 10 JUIN 2013      | Théo Dimitri LAIR-LACHAPELLE    | MOULINS   |
| 11 AOUT 2013      | Gabin Jean Georges Alain GUERIN | MONTLUCON |
| 06 SEPTEMBRE 2013 | Maëlys GIRAUD                   | MONTLUCON |
| 05 NOVEMBRE 2013  | Thiméo Jean-Luc DE HAZE         | MONTLUCON |

## **DECES**

|                  |  |                 |
|------------------|--|-----------------|
| 04 JANVIER 2013  | Henri Marcel PERRIN                      | MONTLUCON       |
| 14 AVRIL 2013    | Angèle Marie VALLETON veuve<br>DUFRAIGNE | EVAUX LES BAINS |
| 19 AVRIL 2013    | Jacky Pierre André VIRY                  | LAPEYROUSE      |
| 09 JUILLET 2013  | Alain Albert Ernest Marie MOISSON        | LAPEYROUSE      |
| 11 OCTOBRE 2013  | Marcel MOURAGON                          | CLERMONT-FD     |
| 13 NOVEMBRE 2013 | Jean Marc André VALTON                   | MONTLUCON       |

24 AOUT 2013 Régis MARION  
06 SEPTEMBRE 2013 Huguette LONJON veuve BRUNET